

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE VIRAZEIL DU MERCREDI 01 JUIN 2016 A 20H30

Nombre de conseillers : 19  
En exercice : 19  
Présents : 11  
Absents/ Excusés : 04  
Pouvoir : 04

L'an deux mille seize

Le premier juin,

le Conseil municipal de la commune de VIRAZEIL dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur COURREGELONGUE Christophe, Maire

Date de convocation du Conseil municipal : 26 mai 2016

Mme ZOIA a été désigné comme secrétaire de séance

**PRESENTS :** M. COURREGELONGUE, Mme DELRIEU-GILLET, M. PAULAY, Mme MARTINETTI-BRICE, MM. PIRA, LEBEDINSKY, MENIER, Mmes ZOIA, VALENTI, MM. GILLE, LATASTE

**POUVOIRS :** Mme RATINAUD à Mme ZOIA, Mme SCAFFINI à M. COURREGELONGUE, Mme VALENTIN à Mme MARTINETTI-BRICE, Mme VAYSSIERE à M. PAULAY.

**ABSENTS :** Mme PINASSEAU, MM. JUIN, TREZEGUET, POLETTO.

## **1. Demande de transfert à Val de Garonne Agglomération des voiries des lotissements « Hameau des Boutets » et « Sacriste » ;**

Monsieur Le Maire propose au Conseil Municipal de renouveler la demande de transfert de voiries des lotissements du « Hameau des Boutets » (3822m<sup>2</sup>) et de « Sacriste » (2278m<sup>2</sup>) pour la Commission d'Evaluation des Transferts de charges de Val de Garonne agglomération.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité

## **2. Budget 2016 : transfert de crédits au compte Décision modificative 1**

Monsieur le Maire explique que suite à la modification de la nomenclature budgétaire au 1<sup>er</sup> janvier 2016, il est nécessaire de procéder au transfert de crédits suivants sur le budget de l'exercice du fait de l'inexistence des comptes.

FONCTIONNEMENT DEPENSES			
Chapitre	Compte	Nature	Montant
65	6554	Contrib. Aux organismes de regroupement	-23 000,00
65	65548	autres contributions	23 000,00
	668	autres charges financières	-100,00
	6688	autres	100,00
		Total Dépenses	0,00

FONCTIONNEMENT RECETTES			
Chapitre	Compte	Nature	Montant
	7068	spectacle municipaux	-300,00
	70688	Autres prestations de services	300,00
		Total Recettes	0,00

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité

## **3. Création du poste d'adjoint administratif territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe et suppression du poste d'adjoint administratif de 1<sup>ère</sup> Classe.**

Monsieur le maire explique que suite à l'évolution de carrière par l'ancienneté d'un agent administratif, il est nécessaire de créer le poste d'adjoint administratif territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe à compter du 01/07/2016. Monsieur le Maire propose de supprimer l'ancien grade au profit de ce nouveau grade.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

#### **4. Désignation des jurés d'assises pour l'année 2017.**

Monsieur le Maire explique qu'en application des dispositions des articles 259 et 260 du code de procédure pénale, Monsieur le Préfet du Lot-et Garonne a pris un arrêté fixant par commune la répartition, en fonction de la population, du nombre de jurés d'assises attribué à l'arrondissement de Marmande, soit 3 jurés pour la Commune de VIRAZEIL.

**Le Conseil Municipal** a pris acte du tirage au sort public des jurés d'assises comme suit :

Nom et Prénom	Adresse	Date de naissance
LUSOLI (VIGNEAU) Michèle Jeanne (n°891)	47200 VIRAZEIL	18/05/1950
LAFARGUE Corine (n°792)	47200 VIRAZEIL	08/10/1973
GRAND (LATASTE) Mireille (n°696)	47200 VIRAZEIL	14/02/1963

#### **5. Point sur les Ecoles (Projet Educatif Territorial, Activités périscolaires, Inscriptions scolaires)**

MM RATINAUD et FREZET ont assisté à la réunion organisée par la DDCSPP le 19 mai 2016 pour le PEDT. Les activités proposées doivent rester dans le thème de la découverte.

Point sur les effectifs :

*Elémentaire* : 28 en CP, 25 en CE1, 28 en CE2, 30 en CM1 et 30 en CM2

*Maternelle* : 28 en PS, 32 en MS et 22 en GS.

Le fronton à l'école élémentaire est terminé.

Un nouveau directeur est nommé : M. CASTAGNET Philippe.

La gendarmerie a visité les écoles concernant les mesures de prévention contre les attentats. Un rapport va être donné avec des travaux à réaliser.

*Surveillance de la cantine* : actuellement, Mme FREZET fait la surveillance du réfectoire élémentaire, elle ne pourra continuer cette activité à la rentrée prochaine pour une raison professionnelle. Il est proposé de demander au nouveau directeur s'il peut faire la surveillance sous condition d'indemnités. En cas de refus, la commune fera appel à un animateur VGA.

La convention concernant la mise à disposition des animateurs VGA sera reconduite à la rentrée prochaine pour 3 ans.

Les dossiers d'inscription ont été validés par la DDCSPP.

Les services de la DDCSPP ont réalisé un contrôle sur le fonctionnement des TAP et il a été positif.

#### **6. Point sur le projet « Cœur de bourg »**

Le 07 juin 2016 à 14 h aura lieu avec le comité de pilotage concernant la restitution d'une première partie de l'étude préalable.

La réunion avec les commerçants a eu lieu mettant en avant le bruit des moteurs des frigos des commerçants en façade de la D933.

VGA met en place un nouveau plan pour aider les commerçants à aménager les vitrines avec aussi une possibilité de financement de matériels productifs.

La réunion a été constructive et positive.

#### **7. Point sur le Plan Local d'Urbanisme**

La réunion avec les agriculteurs a eu lieu le 31 Mai 2016. Ils ont positionné leur exploitation sur la carte. Les agriculteurs non présents ont la possibilité encore d'intégrer leur exploitation en se rendant à la Mairie.

Les axes majeurs à travailler sont sur l'intégration de l'agriculture et l'environnement dans le PLU

#### **8. Fixation du prix du ticket d'entrée de la régie « Spectacles Municipaux »**

Monsieur le Maire rappelle aux élus que par délibération en date du 14 octobre 2015, le prix du ticket d'entrée de la régie « Spectacles Municipaux » a été fixé à 5,00 € pour les adultes. Il précise qu'il y a lieu de revoir le tarif à compter du 20 mai 2016 au prix de 8,00 €

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité

## **9. Acceptation du devis pour les travaux du trottoir D933 avec la sortie du parking privé de MA Coiffure et du devis pour les travaux du chemin au lieudit « Pagau »**

Monsieur le Maire explique qu'il est nécessaire de réaliser des travaux sur le trottoir de la voie communale de Milhan (au niveau du plateau surélevé) avec la sortie du parking privé de MA Coiffure. Ces travaux sont nécessaires pour des raisons de sécurité. Monsieur le Maire présente un devis de l'entreprise COLAS pour un montant de 3230 HT

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité

Monsieur le Maire explique qu'il est nécessaire de réaliser sur le chemin au lieudit « Pagau ». Ces travaux sont nécessaires pour des raisons de sécurité. Monsieur le Maire présente un devis de l'entreprise COLAS pour un montant de 3225.90 HT.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité

## **10. Question diverses**

**Personnel communal** : La hausse du point d'indice se fera en 2 phases 0.6% en juillet 2016 et 0.6% en janvier 2017. L'agent administratif à temps partiel à renouveler sa demande de poursuivre son droit pour une durée de 6mois.

**Voiries** : Monsieur le Maire expose le règlement de voirie transmis par VGA et souligne le qu'il est interdit de désherber à moins de 5m des fossés sous peine de 15 000 euros d'amende.

**Associations** : l'association des petites fêtes demande l'occupation de la salle des fêtes le mercredi soir pour réaliser un cours adulte de modern jazz. Cette association est très présente dans le village. Le conseil municipal donne un avis favorable sans contrepartie.

**Divers** : L'année 2016 est l'année de la célébration de la Marseillaise. Il est possible d'avoir des initiatives sur cette thématique. Pour plus d'information les renseignements sont sur le site internet <http://www.cheminsdememoire.gouv.fr/>

**VGA** : Monsieur le Maire expose la possibilité de prêt d'œuvre d'art par VGA pour exposer en extérieur sur la commune afin de valoriser les paysages par l'art et la culture.

Monsieur le Maire donne des informations concernant les fonds de concours de VGA : 1 dossier par an par commune et l'enveloppe globale du territoire VGA est de 500 000 euros.

**Local de la chasse** : les travaux sont en cours, il manque le carrelage et l'électricité.

**Manifestations** : Monsieur le Maire rappelle que suite à la mise en place du plan Vigipirate il fait d'être vigilant lors de manifestations sportives et culturelles dans les bâtiments communaux.

Leclerc lance son opération « nettoignons la nature ».

Le 9 juin 2016 conseil communautaire à 18 h 30 à la salle des fêtes de Virazeil. Le restaurant La Dona réalise le repas et la Boulangerie Battiston le dessert.

CAUE47 : assemblée le 09 juin à 9h00

Le 15 juin 2016 : vernissage « pays de l'art des musées » avec une auberge espagnole. Trois écoles ont participé : MAUVEZIN, MONTPOUILLAN, VIRAZEIL. Des œuvres ont été réalisés en collaboration avec 1 artiste, elles sont exposées à la salle du conseil municipal jusqu'au 27 juin 2016. L'exposition propose des objets fabriqués par les élèves ainsi que des carnets de voyage. L'installation des œuvres se fera le 13 et 14 juin 2016.

Les poteaux de rugby sont à changer, des devis sont demandés.

Le 18 juin 2016 aura lieu la fête de la musique au parking du chalet à côté de la mairie.

Le conseil municipal accorde une subvention exceptionnelle de 135 euros à l'association du club photo de VIRAZEIL ;

Le pot de départ de Mme MAJEAU et Mme GRENET aura lieu le 5 juillet au soir.

Soirée des TAP aura lieu 04 juillet 2016.

La séance est à 22h30